

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de Montcerf-Lytton tenue le lundi 16 juillet 2018 à 19 h 30 au deuxième étage du centre communautaire du 16 Principale nord à Montcerf-Lytton.

Sont présents : Mesdames Christianne Cloutier et Marilyn Brunet, Messieurs, Alain Fortin, Michel Dénommmé, Serge Lafontaine, Claude Desjardins et Ward O'Connor.

Madame Alexandra Désabrais, exerce les fonctions de secrétaire.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 19 h 30. Monsieur Alain Fortin, maire déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

Étant donné la nature de cette assemblée convoquée par le maire Alain Fortin suivant le code municipal article 152. Tous ont été convoqués et ceux présents ont signé la convocation.

Adoptée à l'unanimité

MOMENT DE RÉFLEXION

2018-07-165; LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Michel Dénommmé propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé avec l'ajout du point 2.03.

2.01; Embauche d'un directeur général par intérim

2.02; Suivi du dossier

2.03; Départ de la directrice générale par intérim, inspectrice et coordonnatrice de projet

Adoptée à l'unanimité

**2018-07-166; EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR
INTÉRIM**

CONSIDÉRANT l'absence de la directrice générale depuis le 18 juin 2018.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a besoin d'un directeur général en poste.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ward O'Connor et il est résolu de mandater la Fédération Québécoise des municipalités pour nous proposer à partir de leur banque de candidats présélectionnés, un ou des candidats afin de combler le poste de directeur général par intérim pour une durée de 6 mois renouvelable et de payer les honoraires de 1 500\$.

Adoptée à l'unanimité

2018-07-167; EMBAUCHE D'UN NOUVEL EMPLOYÉ

CONSIDÉRANT QUE Madame Alexandra Désabrais au poste de directrice générale adjointe par intérim, inspectrice et coordonnatrice de projet a remis sa démission;

CONSIDÉRANT QU'elle quittera ses fonctions le 27 juillet 2018;

CONSIDÉRANT QU, il doit y avoir un employé en poste;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu et recommandé de faire l'embauche d'un nouvel employé le plus rapidement possible afin de combler ce poste.

Adoptée à l'unanimité

2018-07-168; LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Christianne Cloutier propose la levée de l'assemblée à 21 h 40.

Adoptée à l'unanimité

Alain Fortin
Maire

Alexandra Désabrais
Directrice générale
adjointe par intérim
et secrétaire-trésorière
adjointe par intérim